

La diplomatie universitaire française

Certains historiens se réfèrent à l'existence d'une « diplomatie universitaire » française.

Cette diplomatie s'est développée de façon autonome à partir des années 1880, avec comme principales acteurs les universités et les grandes écoles françaises (écoles d'ingénieurs, écoles d'agriculture, écoles de commerce, etc.).

Ces établissements français ont cherché notamment à attirer des étudiants étrangers. Ils leur ont ainsi accordé des facilités (cours de français, offre de réductions aux frais d'inscription, diplômes spéciaux, etc.) et ont également entrepris des campagnes de publicités.

Ils ont aussi cherché à développer des liens avec des universités étrangères et se sont montrés fortement intéressés à la diffusion internationale de la « science française » et au « rayonnement » de la pensée française au-delà des frontières nationales. A ce propos, certains de leurs enseignants se sont rendus dans des pays étrangers pour donner des conférences.

Un ambitieux projet : la création d'une Cité Internationale Universitaire à Paris

Après la fin de la Première guerre mondiale, des universitaires et des haut fonctionnaires français ont envisagé la création d'une « cité étudiante » à caractère dans la capitale française.

Ce projet visait :

- à résoudre le problème du logement étudiant qui sévissait à Paris et à améliorer les conditions de vie de ceux qui entreprenaient des études

- à faire cohabiter les étrangers avec les Français

- à étendre l'influence international de la France en attirant des étrangers vers ses établissements supérieurs

- à promouvoir des liens amicaux et la paix entre les pays, au lendemain de la Première guerre mondiale afin d'éviter qu'un nouveau conflit mondial éclate

- à renforcer les liens de la France avec ces alliés

Source

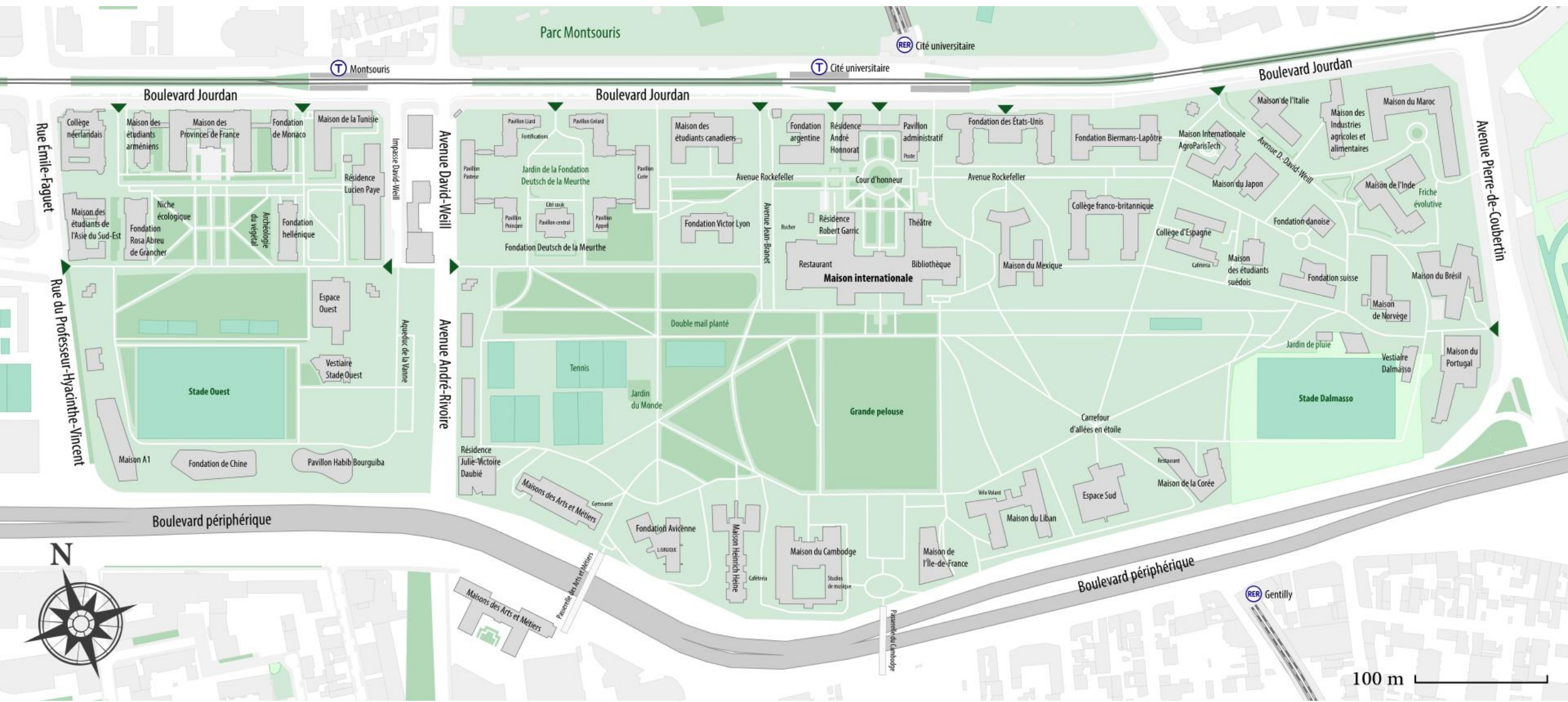
André Honnorat, un universitaire à l'origine du projet, écrivait en 1919 :
« La guerre a troublé pendant cinq ans le développement intellectuel de notre jeunesse. Il n'en est que plus nécessaire de l'aider au lendemain de la conclusion de la paix, à reprendre les chemins de nos écoles. Or on ne peut l'y aider d'une manière efficace qu'à condition de créer en France des maisons d'étudiants qui offrent, à des prix abordables et à des conditions décentes aux élèves de nos facultés et de nos grands établissements d'enseignements ».

Une œuvre au service de la puissance intellectuelle de la France

« Le renchérissement de la vie, la crise des logements qui sévit si fortement à Paris menacent de tarir le recrutement des étudiants de l'université de Paris en France et à l'étranger. Les familles françaises, malgré leurs vertus d'économie, ne peuvent plus, pour la plupart, subvenir à l'entretien de leurs enfants auprès du grand centre scientifique de Paris. [...]

Quant aux étudiants étrangers qui de toutes parts seraient si empressés à venir à l'université de Paris [...], ceux des pays nouveaux ou éprouvés par la crise financière, les plus impatients de haute culture française, doivent renoncer à toute possibilité d'assurer leur existence [...] alors qu'il serait pour nous d'un intérêt national de les accueillir, on les voit trop souvent reprendre le chemin des universités d'outre-Rhin. [...]

On peut dire que l'avenir de la France s[e] trouve engagé. [...] La France a besoin de restaurer sa puissance intellectuelle et économique ; elle ne peut le faire que par la science sous tous ses aspects, et grâce à une formation plus intense de l'élite de notre jeunesse. Il faut, à cet égard, que Paris donne l'exemple au pays tout entier ». (Projet de loi sur la Cité)



Parc Montsouris

RER Cité universitaire

T Montsouris

T Cité universitaire

Boulevard Jourdan

Boulevard Jourdan

Boulevard Jourdan

Rue Émile-Faguet

Rue du Professeur-Hyacinthe-Vincent

Avenue David-Weill

Avenue André-Rivoire

Impasse David-Weill

Aqueduc de la Vierge

Avenue Rockefeller

Avenue Jean-Renan

Avenue Rockefeller

Avenue Pierre-de-Coubertin

Avenue D. David-Weill

Maison des étudiants canadiens

Fondation argentine

Résidence André-Honorat

Fondation des États-Unis

Fondation Biermans-Lapôtre

Maison Internationale AgroParisTech

Maison de l'Italie

Maison du Maroc

Maison des Industries agricoles et alimentaires

Maison de l'Inde

Friche évolutive

Collège néerlandais

Maison des étudiants arméniens

Maison des Provinces de France

Fondation de Monaco

Maison de la Tunisie

Résidence Lucien Paye

Maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est

Fondation Rosa Abreu de Grancher

Niche écologique

Archéologie du végétal

Fondation hellénique

Espace Ouest

Vestiaire Stade Ouest

Stade Ouest

Maison A1

Fondation de Chine

Pavillon Habib Bourguiba

Pavillon Liard

Pavillon Girard

Fortifications

Pavillon Coré

Jardin de la Fondation Deutsch de la Meurthe

Pavillon Poulque

Obi saak

Pavillon central

Pavillon Appert

Fondation Victor Lyon

Cour d'honneur

Résidence Robert Garric

Théâtre

Bibliothèque

Restaurant

Maison internationale

Maison du Mexique

Collège franco-britannique

Collège d'Espagne

Fondation danoise

Fondation suisse

Maison du Brésil

Maison des étudiants suédois

Maison de Norvège

Maison du Portugal

Double mail planté

Grande pelouse

Tennis

Jardin du Monde

Jardin de pluie

Stade Dalmasso

Vestiaire Dalmasso

Résidence Julie-Victoire Daubié

Maisons des Arts et Métiers

Gymnase

Fondation Avicenne

Maison Henri-Helme

Maison du Cambodge

Maison de l'Île-de-France

Maison du Liban

Espace Sud

Maison de la Corée

Boulevard périphérique

Boulevard périphérique

RER Gentilly



100 m

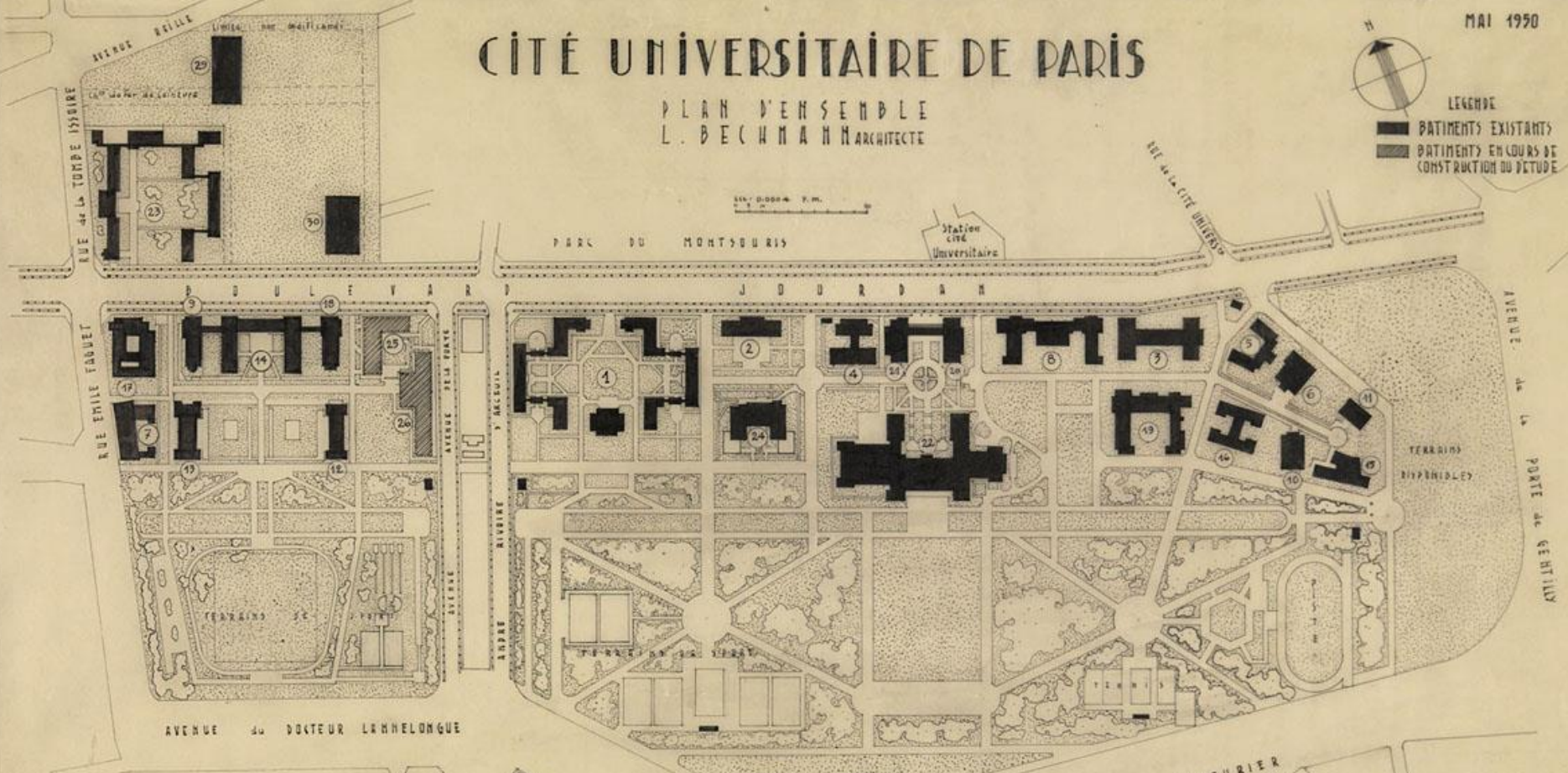
CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

PLAN D'ENSEMBLE
L. BECHMANN ARCHITECTE

MAI 1950



LEGENDE
 ■ BATIMENTS EXISTANTS
 ▨ BATIMENTS EN COURS DE CONSTRUCTION OU D'ÉTUDE



- 1 FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE
1927 M. L. BECHMANN ARCHITECTE 340 Chambres
- 2 MAISON DU CANADA
1926 M. VANIER TUDON PAVOT ARCHITECTES 45 Chambres
- 3 MAISON DES ÉTUDIANTS BELGES FONDATION BIERMANS-LAPOTRE
1927 M. GUERITTE ARCHITECTE 220 Chambres
- 4 MAISON DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE
1928 M. M. SERGENT BÉTOURNE et FAHNIEN ARCH. 79 Chambres
- 5 MAISON DE L'INSTITUT AGRONOMIQUE
1928 M. PATOUILLARD DEMARIÈRE ARCHITECTE 150 Chambres
- 6 MAISON DU JAPON FONDATION SATSUMA
1929 M. P. SARDOU ARCHITECTE 60 Chambres
- 7 MAISON DE L'INDO-CHINE
1930 M. H. MARTIN et VIEU ARCHITECTES 190 Chambres
- 8 FONDATION DES ÉTATS-UNIS
1930 M. LEPRINCE RIQUET ARCHITECTE 260 Chambres
- 9 MAISON DE L'ARMÉNIE FONDATION BOGOS NUBAR PACRA
1930 M. HAFYLIAN ARCHITECTE 63 Chambres
- 10 MAISON DE LA SUÈDE
1931 M. PEDER CLÅSON et D. PEDRE ARCH. 40 Chambres

- 11 FONDATION DANOISE
1931 M. GUTTLOB ARCHITECTE 40 Chambres
- 12 FONDATION HELLENIQUE
1932 M. ZAROS ARCHITECTE 67 Chambres
- 13 MAISON DE CUBA FONDATION ABREN de GRANCHER
1932 M. LAPRADE ARCHITECTE 70 Chambres
- 14 MAISON DES PROVINCES FRANÇAISES
1933 M. GUERITTE ARCHITECTE 320 Chambres
- 15 FONDATION SUISSE
1933 M. H. LE CORBUSIER et JEANNERET ARCHITECTES 92 Chambres

- 16 COLLEGE D'ESPAGNE
1934 M. LOPEZ OTERO ARCHITECTE 190 Chambres
- 17 COLLEGE NEERLANDAIS FONDATION PRINCESSE JULIANA
1934 M. DUDON ARCHITECTE 100 Chambres
- 18 PAVILLON DE MONACO
1935 M. MEPELIN ARCHITECTE 70 Chambres
- 19 COLLEGE FRANCO-BRITANNIQUE FONDATION E. et H. HATAN
1935 M. H. MARTIN et VIEU ARCHITECTES 225 Chambres
- 20 PAVILLON ADMINISTRATIF
1935 M. L. BECHMANN ARCHITECTE

- 21 SERVICE MÉDICAL
1935 M. L. BECHMANN ARCHITECTE
- 22 MAISON INTERNATIONALE
1936 M. LARSON ARCHITECTE M. L. BECHMANN ARCHITECTE CONSEIL
- 23 ÉCOLE DE SEVRES
1949 M. GREVEL ARCHITECTE en CHEF
- 24 FONDATION V. LYON
1950 M. L. BECHMANN ARCHITECTE 100 Chambres
- 25 TUNISIE
M. SEBAG ARCHITECTE
- 26 FRANCE D'OUTREMER
M. M. LAPRADE VERNON PHILIPPE ARCHITECTES
- 27 MAISON DES ARTS et MÉTIERS
M. M. CRISAN BOURGOIN et PAUL ARCHITECTES
- 28 CHAPELLE DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE
H. PARQUET ARCHITECTE
- 29 TENNIS COUVERTS
- 30 VESTIAIRE DU CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE

1288





La construction de la cité internationale

L'Etat français et la ville de Paris ont cédé les terrains nécessaires, pour la réalisation de cet ambitieux projet.

Un appel a été lancé à des gouvernements étrangers, ainsi qu'à des mécènes pour qu'ils financent la construction des résidences étudiantes.

Des industriels français et étrangers, de même que des Etats étrangers, ont répondu à cet appel, en accordant des sommes importantes. La Cité a su ainsi se trouver des sources de financement.

Des plusieurs résidences étudiantes, françaises et étrangères, ont ainsi été construites à partir de 1925 :

Maison Deutsch de la Meurthe 1925

Maisons des étudiants canadiens 1926

La Fondation Belge 1927

Fondation Argentine 1928

La Maison Japonaise 1929

Fondation des Etats-Unis 1930

Fondation Suisse 1931

Fondation Hellénique 1932

Fondation Danoise 1932

Maison des étudiants suédois 1931

Collège franco-britannique 1938

Collège Néerlandais 1938

A la fin des années 1930, parmi les 17 résidences, 14 avaient été construites par des gouvernements étrangers.

La Cité s'est aussi dotée d'installations communes: un restaurant universitaire, une bibliothèque, un théâtre, des salles de sport, etc.

A la fin des années 1930, elle accueillait environ 2.300 étudiants, parmi lesquels 800 étrangers. A la fin des années 1940, ils étaient 3.200 à résider à la Cité internationale, dont 1.400 étrangers.

UNIVERSITE DE PARIS

FONDATION EMILE ET LOUISE

DEUTSCH DE LA MEURTHE

LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS



17. - Fondation E. et L. Deutsch de la Meurthe. La Salle des Fêtes

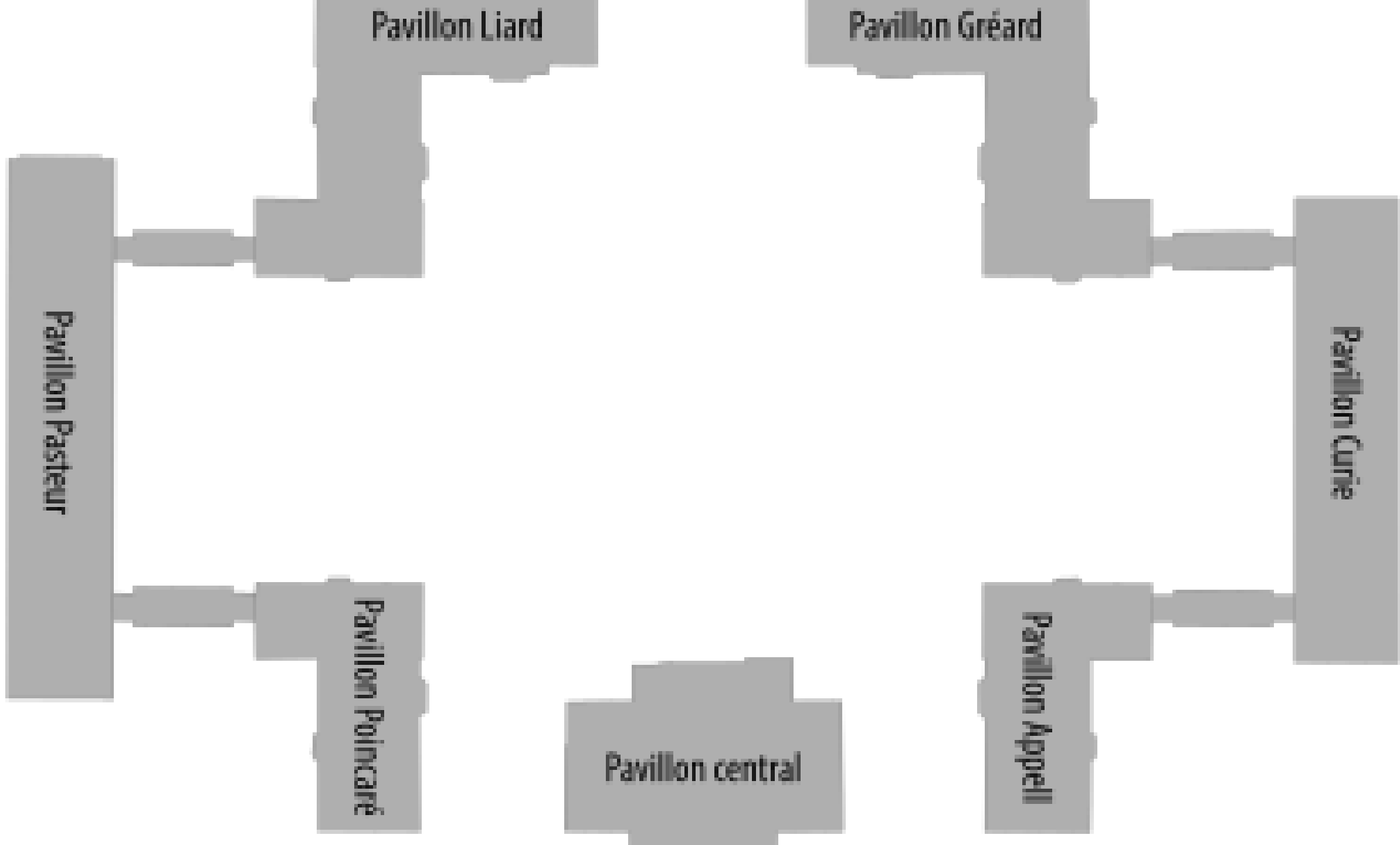
LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS



16. - Fondation E. et L. Deutsch de la Meurthe. Vue prise de la Tour, vers Paris

1462 M TOUT PARIS (XIV^e Arr.) - La Fondation Deutsch de la Meurthe

















UNIVERSITÉ DE PARIS · FONDATION SUISSE















UNIVERSITE DE PARIS
COLLEGE NÉERLANDAIS

La Cité internationale: un modèle à suivre pour la province

A l'instar de l'université de la capitale, des universités provinciales françaises ont cherché à créer des structures d'accueil pour les étudiants étrangers, en créant des résidences universitaires à caractère internationale.

Ainsi, par exemple, un foyer étudiant a été créé à Nancy, avec le soutien des anciens étudiants et professionnels polonais. En 1934, cette résidence accueillait 400 étudiants, dont 120 étrangers, pour la plupart des Polonais et des Roumains.

La Cité Universitaire et l'Europe orientale

La politique extérieure de la France a été très orientée vers l'Europe centrale et orientale pendant l'entre-deux-guerres.

La France a aussi accordé une grande attention à ce pays à travers de sa diplomatie culturelle, comme en témoigne la présence d'Instituts Français et l'octroi d'un grand nombre de bourses.

Plusieurs pays de l'Europe de l'Est, dont la Yougoslavie en 1924, la Tchécoslovaquie en 1929, la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie, ont entamé des projets pour la création d'une résidence nationale à la Cité Internationale de Paris.

Cependant, aucun de ces pays n'a été en mesure de participer au projet de la création de la Cité Internationale, en construisant une résidence étudiante nationale, à l'instar de ce qui s'est produit avec plusieurs pays de l'Europe occidentale et de l'Europe nordique.

A l'exception de la Grèce, l'« Europe migrante », les pays de l'Europe de l'est, qui envoyaient le plus d'étudiants aux établissements supérieurs français, étaient pratiquement absents de la Cité Internationale.

Source : L'intérêt pour les étudiants de l'Europe orientale

« Après avoir accueilli les ressortissants de tant de nations et de tant de cultures, cette institution doit maintenant se compléter par la fondation de nouveaux pavillons destinés aux étudiants de l'Europe centrale et orientale. Il y a là, pour notre pays, un intérêt politique de premier ordre et j'attache le plus grand prix à la réalisation des projets qui ont été formés à cet égard et qui nous permettront de faire place à la jeunesse intellectuelle de ces pays, en particulier de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Yougoslavie, de la Roumanie et éventuellement de l'Autriche et de l'Allemagne»

(Aristide Briand, Ministère des Affaires Etrangères, 1931).

Source: Une œuvre française au service de la paix ?

« Bientôt, nous en avons la conviction, tous les peuples ou peu s'en faut auront donné à l'élite de leur jeunesse droit de cité parmi nous 125 et, bientôt, grâce à cette coopération, un esprit nouveau se répandra à travers le monde qui, plus sûrement que les traités les mieux connus, épargnera aux générations appelées à nous remplacer dans la vie, les douleurs que la nôtre a connues. La paix que nous entendons servir, ce n'est pas, en effet, celle qui s'élabore dans une méfiance réciproque, c'est celle qui se prépare librement, spontanément, sans avoir à tenir compte des nécessités du temps présent, sous la seule influence des contacts et des rapprochements. Car il ne nous suffit pas, à nous, que la guerre soit hors-la-loi. Ce que nous voulons, c'est que la haine soit hors des cœurs ».

Une œuvre française au service de la paix ?

Même si la Cité Universitaire Internationale a été souvent présentée comme une œuvre au service de la paix, aucun des anciens ennemis de la France (Allemagne, Autriche-Hongrie, Turquie, Bulgarie) n'a participé au projet français.

Les pays qui en faisaient partie étaient, en fin de compte, soit des anciens alliés (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Grèce, etc.), soit de pays neutres (Suisse, pays scandinaves).

Ainsi, la Cité a plus servi à reconstituer les alliances de la guerre qu'à créé un rapprochement avec les anciens ennemis, censé éloigner la perspective d'un nouveau conflit.

La « Fondation Hellénique » : le foyer étudiant grec de la Cité Internationale

La Grèce a pu financer la construction d'une Fondation hellénique, grâce à une souscription panhellénique, lancée en 1927, avec le soutien d'une vaste campagne de presse et l'engagement des organisations, comme la Ligue Francohellénique, et des milieux francophiles.

De nombreux donateurs ont contribué à ce recueil d'argent. Depuis des entrepreneurs aisés jusqu'à des ouvriers et des étudiants, qui apportèrent leurs maigres économies. Une somme de 2.000.000 de drachmes fut ainsi réunie. L'Etat grec y apporta une somme complémentaire de 2.300.000 drachmes. Edifié entre 1931 et 1932, le Pavillon grec de la Cité a ouvert ses portes aux étudiants à partir de Janvier 1933.

Construite sur des plans d'un architecte grec (N. Zahos) et gérée par des jeunes universitaires grecs, la « Fondation Hellénique » accueillait chaque année plusieurs dizaines d'étudiants, Grecs, Français et étrangers.

L'importance de l'accès à la Cité internationale

Grâce à la construction d'un foyer étudiant, plusieurs dizaines d'étudiants grecs avaient droit d'accès à la Cité universitaire de Paris.

Ils pouvaient ainsi bénéficier de bonnes conditions de logement à des prix modérés, des repas bon marché assurés par le restaurant de la Cité, ainsi que des soins médicaux procurés par l'équipe médicale du campus et de l'usage des installations communes (bibliothèque, salle sport, salle de théâtre et de concerts).

Ces avantages et facilités ont été d'autant plus appréciées, notamment le faible coût de logement, que les années 1930, ainsi que l'après-guerre, ont été marquées par le renchérissement du coût de séjour d'études en France, ainsi que par des nombreuses difficultés d'ordre pratique.

De manière générale, la participation de la Grèce au projet de la Cité internationale a contribué largement à maintenir les flux d'étudiants grecs se dirigeant vers la France et par là à maintenir et à renforcer les liens francohelléniques. Cette œuvre, fruit de la collaboration francogrecque, s'inscrit clairement dans le cadre de la diplomatie culturelle.

HELLENIQUE

PROJET



Dessiné par L'Architecte Emmanuel
Paris 1870-1871



FONDATION HELLENIQUE

RIS







ΙΣΑΥΡΟΣ

ΜΙΛΤΙΑΔΗΣ